

Genevalor interdite de fonds étrangers



Scandale Vente
d'un fonds Madoff

Pierre-Alexandre Sallier

Impliquée dans le scandale Madoff, la société Genevalor, Benbassat & Cie a indiqué mercredi par voie de communiqué que la Finma avait mis fin à son autorisation lui permettant d'agir en tant que représentant de fonds de placements étrangers.

La maison de gestion de fortune indépendante genevoise avait distribué durant des années – en Suisse, mais également en France et en Allemagne – un fonds de placement appelé Thema International, dont l'argent des souscripteurs a été entièrement investi dans la martingale montée par Bernard Madoff. Quelques jours après l'éclatement du scandale, en décembre 2008, les autorités avaient déjà demandé la suspension du négoce des parts de ce «fonds Madoff». La Finma a finalement décidé d'interdire définitivement l'offre en Suisse – ou à partir de la Suisse – de ce véhicule.

L'écroulement de l'arnaque pyramidale montée par l'escroc new-yorkais avait laissé sur le carreau les investisseurs de Thema, qui ont perdu plus d'un milliard de dollars. A l'origine, ce fonds avait été créé par Thema A.M. société installée aux îles Vierges et «contrôlée à 55% par Genevalor, l'Union bancaire privée y détenant également une participation, d'une ampleur non dévoilée», révélait le Financial Times peu après l'éclatement du scandale. La gestion du fonds avait été transférée en 2006 à la banque viennoise Medici.